Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260121-DCM2026_001-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 21 janvier 2026

Date de convocation :
15 janvier 2026

Date d'affichage :
15 janvier 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil vingt-six, le mercredi vingt-et-un janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Fabrice LE TROQUER, Glenne LIFFLER.

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO.

DCM2026/001 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 DECEMBRE 2025

Monsieur le Maire soumet pour approbation le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2025 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE le procès-verbal du 19 décembre 2025.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS